



**HAL**  
open science

## Équilibre, Prix et Marché chez Turgot

Alain Alcouffe, Jean Frayssé

► **To cite this version:**

| Alain Alcouffe, Jean Frayssé. Équilibre, Prix et Marché chez Turgot. 2023. hal-04021557

**HAL Id: hal-04021557**

**<https://hal.science/hal-04021557>**

Preprint submitted on 4 Apr 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Alain Alcouffe**  
**Université de Haute-Alsace**  
**Jean Frayssé**  
**Université de Limoges**

## **Gleichgewicht, Preis und Markt bei Turgot**

Pages 89-119 dans le livre

Titre : Vademecum zu einen Verfechter des Aufgeklärten Individualismus : Der Ökonom Jacques Turgot : eine moderne Würdigung.

Année : 1990

Lieu : Düsseldorf

Maison d'édition : Verlag Wirtschaft und Finanzen

ISBN : 978-3-87881052-0

### Summary

The bicentenary of Turgot's death (1981) was the occasion to question his place in the history of economic thought: was he a precursor of the Classics as the timeline suggests, or of the Pre-Classics as certain developments seem to indicate? The first part of the article focuses on Turgot's methodology. The second part shows how the obscure and fascinating draft article that Turgot wrote around 1769, entitled "Values and Currencies", contains a model with production followed by a model of pure exchange equilibrium.

Keywords, Turgot, classical theory of value, general economic equilibrium model

JEL : History of Economic Thought through 1925

### Résumé

Le bicentenaire de la mort de Turgot (1981) a été l'occasion de s'interroger sur sa place dans l'histoire de la pensée économique : est-il un précurseur des Classiques comme la chronologie le suggère ou des Pré-Classiques comme certains développements semblent l'indiquer ? L'article dans une première partie s'intéresse à la méthodologie de Turgot. La deuxième partie montre comment le projet d'article, obscur et fascinant, que Turgot écrivit vers 1769, intitulé « Valeurs et Monnaies », contient un modèle avec production suivi d'un modèle d'équilibre d'échange pur.

Mots clés : Turgot, classical theory of value, équilibre général, échange pur.

JEL : History of Economic Thought through 1925

## Equilibre, prix et marché chez Turgot

*Alain Alcouffe, Université de Haute Alsace*

*Jean Frayssé, Université de Limoges*

Après avoir étudié comment elle s'est dégagée des autres sciences de l'homme, les économistes placent généralement l'origine de leur discipline à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est dire qu'elle est certainement bicentenaire et l'attrait des chiffres ronds aidant, les occasions de commémorer ses pères fondateurs plus ou moins illustres ne manquent pas. Aussi n'est-il pas étonnant que le bi-centenaire de la mort de Turgot ait été l'occasion d'évaluer sa place dans l'histoire de la pensée économique. Les thèmes abordés ont été par contre plus inattendus: les controverses traditionnelles sur les questions d'antériorité qui abondent souvent dans les considérations de circonstances (et ici on pense aux relations entre Turgot et Smith) ou les querelles "autrichiennes" ou "cambridgiennes" (Böhm-Bawerk, Cassel, Marshall, Wicksell) sur la théorie du capital et l'originalité de Turgot à cet égard) ont cédé le pas à un débat très vif sur la théorie de la valeur de Turgot. L'enjeu de ce débat était une mise en perspective de la place de Turgot dans l'histoire générale de la discipline : Turgot, précurseur des Classiques ou des Néo-classiques? Cette problématique, par son existence même, indique combien les économistes contemporains sont incertains à l'égard de l'histoire de leur discipline: existe-t-il une tradition ou des traditions concurrentes? Cette problématique porte la marque des développements récents de la méthodologie des sciences et des efforts déployés pour ré-écrire l'histoire de la pensée économique en y introduisant les concepts de la philosophie contemporaine de la science (Popper, Kuhn et Lakatos).

La qualité et la subtilité des arguments avancés dans cette ré-évaluation témoignent de la complexité de l'oeuvre économique de Turgot qui autorise ces lectures et interprétations multiples. La nature des écrits économiques de Turgot explique sans doute les perplexités des interprètes. Comme J. Schumpeter l'a écrit avec humour, évaluer l'oeuvre de Turgot, c'est un peu comme si nous devions juger de celle d'A. Marshall à partir des seules notes marginales des Principes. La comparaison Turgot Marshall offre une guide de lecture tentant puisqu'il a été démontré que l'on trouvait chez Turgot des éléments pour une théorie "classique" de la valeur aussi bien que pour une théorie "néo-classique". Dès lors, pour rester dans le domaine des comparaisons, les positions de Turgot ne préfiguraient-elle pas celles de Marshall tentant une synthèse dont l'image sera donnée par la célèbre paire de ciseaux?

La méthode de l'économie politique:

En 1759, dans l'Eloge de Vincent de Gournay, Turgot se proposait de retracer la vie et la pensée de l'intendant du Commerce, mais ce fut une occasion de présenter les

idées essentielles qui étaient les siennes à l'issue de sa période de formation. La conception de l'économie qu'il y expose établit l'ambition de son projet scientifique. En effet, il distingue plusieurs niveaux de connaissance des matières économiques. C'est ainsi que prend place, tout d'abord, dans la "science du commerce" la connaissance de toutes les grandeurs économiques et de leurs "révolutions continues", "l'étude approfondie de tous les détails des spéculations lucratives". Mais il s'agit là d'"étudier le commerce en négociant, ce n'est encore qu'une partie de la science du commerce", il reste à "découvrir les causes et les effets cachés de cette multitude de révolutions" c'est à dire "l'envisager en philosophe et en homme d'Etat" ((1759, I, 596-7)) . Turgot introduit ainsi une distinction entre connaissance des phénomènes économiques et interprétation, entre savoir technique et connaissance scientifique. Une hiérarchie des valeurs accompagne manifestement cette distinction, mais quelle relation doit-il s'établir entre elles, quelle méthode convient-il de mettre en oeuvre? Si Turgot n'a pas développé en 1759 ces points, on peut suppléer à cette absence en se tournant vers le Tableau de 1750 dans lequel il exposait sa théorie de la connaissance et, finalement, en comparant ses principes méthodologiques avec ses écrits économiques eux-mêmes. Dans le Tableau, nous trouvons deux "modèles" de la connaissance scientifiques applicables à l'économie. Tout d'abord, dans un passage célèbre, Turgot oppose les "sciences de combinaison" -(essentiellement, les mathématiques)- et les "sciences d'observation". Dans les premières, "l'esprit déduit les unes des autres une chaîne de propositions dont la vérité ne consiste que dans leur dépendance mutuelle. Il n'en est pas de même des autres sciences où ce n'est plus de la comparaison des idées entre elles que naît la vérité, mais de leur conformité avec une suite de faits réels. Pour la découvrir et la constater, il ne s'agit plus d'établir un petit nombre de principes simples d'où l'esprit n'ait qu'à se laisser entraîner par le fil des conséquences. Il faut partir de la nature telle qu'elle est (souligné par nous)." ((1750, I, 219)). Turgot propose, ainsi, un schéma à quatre temps dont on pourrait formuler l'enchaînement de la façon suivante : (1°) Observation -> (2°) Induction -> (3°) Hypothèses -> (4°) Vérification.

Pour la méthodologie des sciences après Popper, cette logique est critiquable de trois points de vue : d'abord, elle postule une observation naïve des faits, ensuite elle s'intéresse au contexte de la découverte qu'elle prétend expliquer par l'induction , enfin elle prétend fonder la validité des propositions sur une vérification qui implique elle même le recours à l'induction: la multiplication des vérifications permet d'éliminer "l'effet du hasard" et renforce donc la validité de la théorie concernée. Mais c'est le privilège de l'enfance d'une science de se situer en deçà de certains choix méthodologiques ou épistémologiques et donc de contenir simultanément des germes d'idées qui se développeront ensuite de façon mutuellement exclusive. On trouve, ainsi, chez Turgot des accents qui annoncent certains des traits de la construction poppérienne et nous rappellent que le schéma précédent doit être compris cum grano

salis. Comme le confirme certains développements du Plan des deux discours sur l'histoire universelle, Turgot, en effet, entendait s'élever dans une perspective nettement polémique contre le dogmatisme de ceux qui ont "cru que l'ordre le plus beau était celui où d'un seul principe découlait une foule de conséquences" et qui n'ont pas "vu que cet ordre prétendu naturel est arbitraire ..." ((vers 1750, I, 309-10)) Mais si Turgot devait toute sa vie s'opposer à l'esprit de secte ou de système, il n'accorde pas au fond une importance considérable à l'origine des "hypothèses" et il envisage une autre méthode qui fait l'impasse sur le contexte de la découverte pour se concentrer sur celui de la justification:

"l'autre manière de remonter des effets connus à la cause inconnue consiste à deviner la nature, à imaginer successivement une ou plusieurs hypothèses, à les suivre dans leurs conséquences, à les comparer aux circonstances du phénomène, à les essayer sur les faits, comme on vérifie un cachet en l'appliquant sur son empreinte." ((1756, I, 538)) Cette "vérification" elle-même n'est peut-être pas si éloignée de la "corroboration" de Popper et on trouve chez Turgot deux idées chères à la méthodologie moderne des sciences, tout d'abord l'idée que la prédiction est un critère de premier ordre pour évaluer une théorie scientifique, ensuite l'idée qu'il est plus fécond de comparer entre elles des "hypothèses" que de s'attacher à la conformité d'une "hypothèse" avec les faits. Turgot présente ainsi l'évaluation scientifique: "Il faut vérifier plusieurs hypothèses et les essayer. Mais comment les vérifier? c'est en développant les conséquences de chaque hypothèse et en les comparant aux faits. Si tous les faits qu'on prédit, en conséquence de l'hypothèse, se retrouvent dans la nature précisément tels que l'hypothèse doit les faire attendre, cette conformité qui ne peut être l'effet du hasard, en devient la vérification, de la même manière qu'on reconnaît le cachet qui a formé une empreinte, en voyant que tous les traits de celle-ci s'insèrent dans ceux du cachet." (vers 1751, I, 314). Turgot ne doute certainement pas que toute hypothèse puisse être en conformité avec au moins quelques faits et il effleure ici les problèmes méthodologiques clés : que se passe-t-il si l'hypothèse est corroborée par certains faits et contredite par au moins un autre?

A l'intérieur de ces considérations méthodologiques, il faut aussi considérer la spécificité des sciences sociales. Turgot n'a pas jugé que les sciences "comme la morale et la politique qui dépendent de l'amour de soi réglé par la justice, laquelle n'est elle même qu'un amour de soi très éclairé" présentent des particularités qui les différencient des sciences d'observation en général et il ne s'attache qu'à l'histoire pour laquelle "les faits ne peuvent que difficilement être soumis à un nouvel examen" ((vers 1751, I, 311)) La philosophie de l'histoire de Turgot, philosophie du progrès par accumulation des expériences "l'homme s'instruit par des essais réitérés, par ses succès, par ses pertes" ((1759, I, 606)) pouvait pallier cette impossibilité, dans les sciences sociales, de réaliser à loisir les expériences. Mais s'il est vrai que les *Réflexions* de 1766 devaient faire une

large place à des démonstrations de caractère apparemment historique, on peut douter qu'il s'agisse vraiment des références historiques. Plutôt que de véritables relations chronologiques, les écrits économiques de Turgot sont soucieux de mettre en évidence des relations logiques et nous verrons en étudiant la définition qu'il propose de l'économie politique et de son domaine qu'il n'en fait nullement une science historique.

#### Le domaine de l'économie politique

Deux types de définitions ont été données depuis deux cent ans à l'économie politique. Pour les premières, qui apparaissent chez les grands Classiques, elle se propose d'étudier un domaine particulier des activités humaines, la production, la répartition et la consommation des richesses, pour les secondes, il s'agit de l'étude des moyens par lesquels des ressources rares sont utilisées pour satisfaire des fins concurrentes. Dans l'Eloge de Vincent de Gournay, Turgot présente l'objet de "la science du commerce" de façon si large qu'il englobe tous les domaines de l'activité humaine. Il lui revenait, en effet, après avoir étudié "l'enchaînement de toutes les branches de l'économie politique (...), "d'apercevoir leur liaison intime avec les lois, les moeurs, et toutes les opérations du gouvernement" ((1759, I, 596-7).) Turgot rencontrait ainsi le problème classique de la délimitation de l'économie par rapport aux autres domaines des sciences sociales et au politique. Nous n'avons pas trouvé de définition précise de l'économie dans des écrits postérieure à l'Eloge, mais le titre complet des *Réflexions* est éloquent: il s'agit bien d'étudier la "formation et la distribution des richesses". Mais la "vision" qu'a Turgot des agents économiques ou le "noyau dur" de son programme de recherche contiennent des éléments qui, ici encore, interdisent de le rattacher sans hésitation à l'une des traditions de l'économie. Dans les *Réflexions*, la tâche qu'il se propose nous paraît être non pas d'expliquer directement le fonctionnement de l'économie française ou de telle autre économie concrète de son temps, mais d'imaginer le fonctionnement d'une économie de marché n'ayant d'autre principe de régulation que la concurrence, c'est par rapport à ce modèle dont il ne doutera ni de la possibilité ni de l'excellence qu'il jugera les économies concrètes. Nous croyons que le terme de modèle n'est pas ici anachronique et correspond assez bien à l'idée que Turgot s'était faite des démonstrations en économie comme cela ressort de sa critique des *Dialogues de Galiani*. Turgot était attaché à la liberté de circulation des blés qui était pour lui un sujet de préoccupation en tant qu'économiste mais aussi en tant qu'intendant d'un province dont il devait assurer l'approvisionnement en blé. Aussi l'esprit avec lequel "un si adroit ferrailleur" soulève diverses objections au laissez faire devait-il irriter Turgot. Une bonne méthodologie en économie exige d'après Turgot de commencer par éliminer les complications et les cas particuliers, les "circonstances accessoires". Il pousse le souci de l'abstraction au point de soutenir que "quiconque n'oublie pas qu'il y a des Etats politiques séparés les uns des autres et constitués

diversement, ne traitera jamais bien aucune question d'économie politique" ((1770, I, 421)). Dans ce "modèle", l'individualisme que met en avant Turgot conduit directement à l'individualisme méthodologique: l'individu guidé par son intérêt personnel étant le principe premier, Turgot est naturellement conduit à étudier les comportements d'optimisation, les moyens par lesquels l'individu utilise ses "facultés" limitées pour satisfaire ces besoins, de sorte qu'il rejoint la seconde définition de l'économie que nous avons relevée.

L'économie politique, science positive ou normative?

Par sa conception de la société et de l'individu, Turgot écarte résolument toutes les entités qui pourraient s'intercaler entre les comportements individuels et les résultats qu'ils sont susceptibles d'engendrer: "On s'est beaucoup trop habitué dans les gouvernements à immoler toujours le bonheur des particuliers à de prétendus droits de la société. On oublie que la société est faite pour les particuliers; qu'elle n'est instituée que pour protéger les droits de tous, en assurant l'accomplissement de tous les devoirs mutuels" (1753-4, I, 424)) L'intérêt individuel est le "principe" dont a besoin l'économiste pour expliquer les phénomènes sociaux : "Le laboureur ne cultive donc qu'autant qu'il peut vendre son grain et le vendre assez cher pour y gagner. S'il cessait de gagner il cesserait de cultiver. On peut tirer de là une conséquence qui devient un principe, c'est que le gain du laboureur est le mobile de la culture et, par conséquent, la source de la production du blé." ((1761, II, 123)) Turgot présente ce "principe" comme une "conséquence". Mais il est difficile de savoir s'il s'agit d'une conclusion basée sur l'observation ou d'une déduction logique. Toujours est-il que pour Turgot, l'individu connaît son intérêt et que celui-ci est premier dans ses préoccupations: "Un homme connaît mieux son intérêt qu'un autre homme à qui cet intérêt est entièrement indifférent". ((1759, I, 602)). Pourtant, l'individu ne poursuit pas que des objectifs particuliers et il peut être poussé par des sentiments altruistes. Et dans l'article Fondation, Turgot écrivait : "Malheur à moi si mon objet pouvait être en présentant ces considérations, de concentrer l'homme dans son seul intérêt, de le rendre insensible à la peine ou au bien-être de ses semblables" ((1757, I, 590)). Mais précisément, le fonctionnement d'une société d'individus uniquement mus par leur intérêt personnel sera tellement avantageux pour tous que l'altruisme le plus élevé commande précisément à chacun de s'en tenir à son intérêt particulier. Au contraire, il convient de se méfier des comportements altruistes qui pourraient tenter certains individus: "Combien n'est-il pas aisé de faire le mal en voulant faire le bien?" ((1757, I, 585)). Ainsi les "fondateurs" -(i.e. les donateurs qui créent des fondations- procurent nécessairement "un mélange d'inconvénients" alors que "l'intérêt particulier abandonné à lui même produira toujours plus sûrement le bien général que les opérations du

gouvernement toujours fautives et nécessairement dirigées par une théorie vague et incertaine" ((1759, I, 606))

Alors qu'en 1750 Turgot rangeait l'économie politique dans les sciences d'observation, la méthode à laquelle il s'est rallié après qu'il se soit effectivement engagé dans cette discipline l'a conduit à effacer la frontière du descriptif et du prescriptif, du positif et du normatif. Soucieux qu'il est d'explorer les effets du comportement d'optimisation d'agents autonomes, Turgot acquerra la conviction de l'optimalité d'un tel système économique, il aura l'intuition des résultats que l'analyse néo-classique s'efforcera de démontrer. Quoique les *Réflexions* présentent de nombreux traits de l'analyse classique qui sont bien connus, les écrits économiques de Turgot contiennent en même temps des notations dans lesquelles on peut retrouver les lignes de force de l'analyse néo-classique.

Les cadres de l'analyse d'une économie de marché

L'économie à laquelle s'intéresse Turgot est une économie de marché qui comprend exclusivement des agents économiques autonomes. Le rôle de l'Etat est aussi réduit que possible. "Ce qu'on peut faire de mieux est de laisser chaque homme libre de faire ce qu'il veut." ((1759, I, 602)) Turgot définit ainsi un domaine économique pur dans lequel le politique n'a qu'un rôle marginal et subsidiaire. Les corps intermédiaires à l'intérieur des Etats comme les frontières entre les Etats sont des restrictions de la liberté des agents économiques qu'il convient d'éliminer car elles sont tout à fait nuisibles : "La source du mal est dans la faculté accordée aux artisans d'un même métier de s'assembler et de se réunir en un même corps" ((1776, V, 240) et l'effet des corps intermédiaires est de "forcer la police à condescendre au surhaussement des prix en faisant craindre de cesser de fournir" ((1776, V, 160))

Mais pour étudier le fonctionnement d'une économie, il ne suffit pas d'identifier les agents et leurs mobiles, il faut aussi préciser "les règles du jeu qui visent pour une large part la combinaison du travail et de la propriété dans la production et les droits qui en découlent sur le partage des produits" selon les termes de Joan Robinson.

La conception du droit de propriété chez Turgot est très différente de celle des autres auteurs libéraux. Il voit l'origine de la propriété dans les besoins de l'homme : "l'idée de jouissance a fait naître l'idée de possession" ((1753-4, I, 379)) Le droit de satisfaire ses besoins est commun à tous les hommes, mais la nature de certains objets (par exemple, les aliments) interdit qu'il satisfasse les besoins de plusieurs individus. Dès lors, c'est fondamentalement le droit d'occupation qui a tiré les objets de la propriété commune ((ibidem, 381)) Ce droit lui-même ne repose que sur la force ou dans un état plus civilisé sur les "lois et les conventions" que les hommes peuvent établir pour organiser ce droit de propriété dont ils reconnaissent l'utilité. La propriété de la terre a pareillement pour but ultime de permettre la jouissance, mais aussi

immédiatement le travail nécessaire, car sans l'assurance de pouvoir consommer les fruits de son travail, l'individu ne songerait pas à cultiver la terre. Ce n'est pas pour autant que Turgot chercherait une origine "naturelle" ou "métaphysique" à la propriété : "le droit de propriété est établi sur l'utilité générale" ((1753-4, I, 439))

Dans le cadre de liberté dont Turgot se propose d'examiner les effets, il convient encore de spécifier les choix possibles des agents. Cela est particulièrement vrai des commerçants dont on pourrait craindre qu'ils ne perturbent le jeu du marché et pèsent sur les choix offerts aux autres agents. Mais Turgot n'envisage que la confrontation d'agents concurrentiels comme il le précise sans ambiguïté dans le Plan d'un ouvrage sur le commerce: "le négociant est un homme qui achète pour revendre et revendre avec profit. Or il ne régle ni le prix ni de l'achat ni de la vente. L'un et l'autre sont réglés par le rapport de l'offre à la demande dans le lieu où se fait chaque vente : c'est donc au négociant de s'arranger sur ce prix qui ne dépend pas de lui" ((1753-4, I, 378 )) Turgot devait généraliser ce comportement vis-à-vis du prix et donner ainsi une des premières définitions de l'atomicité du marché de concurrence parfaite: "Il est bien vrai que, dans un commerce animé et exercé par une foule de mains, chaque vendeur et chaque acheteur en particulier entre pour si peu dans la formation de cette opinion générale et dans l'évaluation courante qui en résulte, que cette évaluation peut être considérée comme un fait indépendant (...) ((1770, V, 175))

#### La régulation de l'économie de marché par la concurrence

Mais si la production doit rester entièrement libre, il ne faut en redouter pour autant la mauvaise qualité des produits, ou les déséquilibres production/consommation. La concurrence éliminera les incapables "les entrepreneurs ne mettront point leur fortune dans un commerce qu'ils ne connaîtraient point assez pour être en état de choisir les bons ouvriers, et de surveiller leur travail". Le souci du long terme éliminera également les fraudeurs de sorte que seules quelques rares professions ne peuvent bénéficier d'une liberté sans aucune restriction. En cas de demande excédentaire, "Le débit et la consommation appellent de toute parts les vendeurs et ceux-ci baissent les prix à l'envi les uns des autres pour déterminer les acheteurs à leur donner la préférence" ((1753-4, I, 385)) Il ne faut pas craindre non plus que la liberté entraîne des offres excédentaires car "aucun nouvel entrepreneur ne voudra risquer sa fortune en sacrifiant ses capitaux à un établissement dont le succès pourrait être douteux et où il aurait à craindre la concurrence de tous les maîtres, actuellement établis, jouissant de l'avantage d'un commerce monté et achalandé" ((1776, V, 238-55))

Ayant marqué comment la concurrence et l'intérêt individuel devait conduire à l'équilibre sur chacun des marchés, Turgot pouvait envisager l'équilibre général. Cette détermination est même l'objectif ultime qu'il assigne dans l'Eloge de Vincent de Gournay à l'économie politique. Dans une analogie avec la mécanique newtonienne

(dont on sait qu'elle devait fasciner les économistes de Marx à Walras), il s'agit, pour l'économie, de "reconnaître les lois uniques et primitives, fondées sur la nature même, par lesquelles toutes les valeurs existant dans le commerce se balancent entre elles et se fixent à une valeur déterminée comme les corps abandonnés à leur propre pesanteur s'arrangent d'eux mêmes suivant l'ordre de leur gravité spécifique ((1759, I, 596-7)) Cette idée de l'équilibre général se retrouve dans l'image célèbre des fluides communiquant par le bas d'un siphon renversé qui figure au § 87 des Réflexions. Mais Turgot précise en outre les conséquences de la concurrence qui lui paraît indissociablement liée au comportement des agents dans une économie libre: "Dans une nation où le commerce et l'industrie sont libres et animés, la concurrence fixe le profit au taux le plus bas qu'il soit possible. Il s'établit une espèce d'équilibre entre la valeur de toutes les productions de la terre, la consommation des différentes espèces de denrées, les différents genres d'ouvrage, le nombre d'hommes qui y sont occupés et le prix de leurs salaires" ((1766, II, 663))

Le recours permanent à des images ne permet pas de déterminer avec certitude le rôle et la nature même que Turgot assignait à l'équilibre général. Certes l'équilibre général est un argument supplémentaire pour une déréglementation mais Turgot ne précise pas comment il "s'établit", il assure simplement (1) qu'il existe et (2) que l'économie a tendance à s'en rapprocher en cas de perturbations : "Il y a dans toute machine compliquée des frottements qui ralentissent les effets les plus infailliblement démontrés par la théorie. Le niveau même dans un fluide parfaitement homogène, ne se rétablit qu'avec le temps mais il s'établit toujours avec le temps. Il en est de même de l'équilibre des valeurs que nous examinons .." ((1767, II, 664))

### Optimalité et dualité

De même qu'il était convaincu de l'existence de l'équilibre (actuel ou virtuel) concurrentiel, Turgot ne doutait pas des avantages qu'elle pouvait apporter à l'ensemble des agents. Tout d'abord, la concurrence conduit à choisir la technique la plus efficace : "'il y a deux manières de ramener le prix au niveau malgré l'inégalité des récoltes." qui sont le stockage (égalisation dans le temps) et le transport (égalisation dans l'espace) "ces deux méthodes entraînent des frais et le commerce libre choisit toujours celle qui entraîne le moins" ((1770, III, 317)) Le résultat en est que la concurrence amènera la plus grande réduction possible des profits "Ils (les négociants) ne peuvent pas cependant baisser jusqu'à renoncer à tout profit puisqu'ils ne vivent que de leur trafic: il faut qu'ils gagnent leur subsistance, leurs déboursés et l'intérêt des avances qu'exige leur commerce. Lorsque la concurrence a réduit le profit des vendeurs à ce point, les denrées sont au plus bas prix qu'il soit possible" ((1753-4, I, 385))

Le plus étonnant dans l'intuition des conclusions auxquelles pouvait conduire l'étude de son "modèle" d'économie de marché réside dans sa formulation de la dualité:

"Ce que doit faire la vraie politique est de s'abandonner au cours de la nature et au cours du commerce (...) sans prétendre le diriger par des exclusions, des prohibitions ou de prétendus encouragements, parce que pour le diriger sans se déranger et sans se nuire à soi-même, il faudrait pouvoir suivre toutes les variations des besoins, des intérêts et de l'industrie des hommes, il faudrait les reconnaître dans un détail qu'il est physiquement impossible de se procurer (...) Et si l'on avait sur tous ces détails cette multitude de connaissances qu'il est impossible de rassembler, le résultat en serait de laisser aller les choses précisément comme elles vont toutes seules, par la seule action des hommes animés et balancés par la concurrence libre" ((1773, III, 625-6))

### Marché et prix d'équilibre

Le but ultime d'une théorie de la valeur est d'expliquer les rapports d'échange entre les marchandises. Elle n'est pas achevée sans une théorie de la formation des prix de marché, du mécanisme des prix. Que l'offre et la demande jouent un rôle dans cette fixation est un lieu commun pré-scientifique. Ce lieu commun s'exprime volontiers ainsi: le prix est déterminé par le rapport de l'offre et de la demande. Cette proposition, dépourvue de sens, qu'il arrive de trouver sous la plume de Turgot, passe pour un truisme. Cantillon énonce en 1755 : "une livre de boeuf sera à peu près en valeur à une pièce d'argent, comme tout le boeuf qu'on expose en vente au marché, est à tout l'argent qu'on y apporte pour acheter du boeuf." (II<sup>o</sup> partie, chapitre II, pp.66-7). Say avance de façon aussi imprécise que le prix d'une marchandise varie en raison directe de la demande et en raison inverse de l'offre. Walras se sentira encore obligé de protester contre de telles affirmations (Eléments d'économie pure, 13<sup>o</sup> leçon, § 138). Ce qui va distinguer l'approche moderne de l'approche pré-scientifique est clairement marqué par J. S. Mill: "The idea of a ratio, as between demand and supply, is out of place and has no concern in the matter: the proper mathematical analogy is that of an equation. Demand and supply, the quantity demanded and the quantity supplied will be made equal." (ratio et équation sont soulignés par Mill, Principles, Book III, chap. II, § 4, p.467)

Dans la seconde moitié du 18<sup>o</sup> siècle, quelques tentatives ont lieu qui visent à faire apparaître le prix du marché comme celui que nous appellerions aujourd'hui le prix d'équilibre, le rapport d'échange qui rend compatibles les actions des participants au marché. Schumpeter cite Beccaria, Verri, Isnard et Turgot. Le crédit donné sur ce point à Turgot par Schumpeter n'a pas toujours convaincu (Groenewegen 1970) Il nous paraît pourtant que Turgot avait clairement en vue les points essentiels tandis que, pour évaluer sa contribution, il faut prendre en compte la difficulté du problème qu'il tentait de résoudre.

C'est essentiellement dans le § XXXII des Réflexions que Turgot expose sa conception de la détermination du "prix courant". Il considère un marché où l'on

échange du blé et du vin. Y interviennent des propriétaires de blé qui demandent du vin et des propriétaires de vin qui demandent du blé. Comment va se déterminer le rapport d'échange entre le vin et le blé? Pour exprimer les relations entre ces offres et demandes croisées, Turgot n'emploie ni notations symboliques, ni graphiques. Nous pensons qu'il y a un gain pour la clarté de la discussion à le faire et prenons donc la responsabilité "d'interpréter" ainsi Turgot. Un propriétaire de blé est caractérisé par un couple  $(v, b)$  signifiant qu'il demande  $v$  unités de vin et qu'il est prêt en échange à céder  $b$  unités de blé. S'il lui est possible d'en céder moins, il acceptera, bien sûr, l'échange. Turgot n'est pas explicite sur le comportement de cet agent, s'il ne recevait que des propositions moins favorables et nous supposerons ici qu'en ce cas, il refusera l'échange. Sa fonction de demande est, donc en notant  $p$  le prix du vin exprimé en blé si  $p < v/b$ , 0 si  $p > v/b$  (cf figure 1). De même, un propriétaire de vin est caractérisé par un couple  $(a, b)$  exprimant qu'il demande  $a$  unités de blé, acceptant de payer ces  $a$  unités au moyen de  $b$  unités de vin (ou moins). Sa demande de blé est donc 0 (sous la même hypothèse que ci-dessus) si  $1/p > b/a$ ,  $b$  sinon. Mais le propriétaire de vin ne pouvant demander du blé qu'en offrant du vin, son offre de vin se déduit de sa demande de blé; cette offre sera 0 si  $p < a/b$ ,  $a/p$  si  $p > a/b$  (voir figure 2). Par sommation, on obtient des courbes d'offre et de demande totales de vin. Un exemple a été représenté sur les figures 3 et 4; elles correspondent à deux propriétaires de blé et trois propriétaires de vin.

Dans ce modèle, naturellement, l'analyse de ce que nous appellerions "prix d'équilibre" n'est pas simple:

- les courbes d'offre et de demande sont discontinues, mais ce point est dans grande importance (sauf en ce qui concerne l'existence d'un équilibre, sujet que Turgot tenait sans doute pour acquis) et tient à l'hypothèse extrême que l'on a adoptée dans la formulation de la demande (la demande est nulle si le "prix du marché" est supérieur au rapport d'échange proposé par le "demandeur").
- l'offre totale n'a aucune propriété de monotonie du fait des forts effets revenus unilatéraux et ce résultat est robuste car il est lié à la structure même du problème (l'offre d'un bien est une demande d'un autre bien).

Cependant, le modèle de marché proposé est cohérent, et le prix d'équilibre qu'il détermine nous paraît bien être ce que Turgot appelle "prix courant". On observera, en effet, que Turgot accepte la fiction -et c'est là un "coup de force théorique" remarquable- suivant laquelle il n'y a pas d'échange hors équilibre: chacun examine l'ensemble des possibilités d'échange avant que celui-ci ait lieu. De plus le "prix courant" doit rendre les actions des agents compatibles puisque c'est celui "auquel les acheteurs et les vendeurs se conformeront dans leurs échanges". Seul un prix obtenu à l'intersection de la courbe d'offre et de la courbe de demande considérées vérifie ces propriétés. Caractériser un tel prix à partir des données de base du modèle de Turgot (les  $(v_i, b_i)$  et les  $(a_i, b_i)$ ) est une tâche théoriquement possible mais très laborieuse du

fait de la complexité de la courbe d'offre et présente peu d'intérêt. Turgot n'a sans doute pas envisagé de le faire. Il se limite à la formule vague mais tout à fait suggestive selon laquelle le prix courant sera le "prix mitoyen" ("entre les offres et les demandes", ce qu'il faut sans doute entendre: entre les rapports d'échange initiaux des échangistes effectifs).

Il apparaît donc que les éloges de Schumpeter étaient tout à fait fondés. Le paragraphe XXXII contient bien les ingrédients d'un modèle d'équilibre général et notamment incorpore la notion "moderne" de prix d'équilibre. Il reste une énigme: en un sens, ce modèle est plus compliqué que ce qui était nécessaire pour l'ensemble de la théorie de Turgot. Si, par exemple, Walras commence ses *Eléments* par l'étude de la même question, c'est que la solution servira de base à l'ensemble de sa construction théorique. Il n'en va pas de même chez Turgot. Les passages de son oeuvre où il décrit des effets de l'équilibre général ne s'appuient pas de façon précise sur sa "solution" du problème de l'échange. Il semble donc que Turgot eût pu, avec moins d'efforts et en obtenant des résultats plus précis résoudre le problème techniquement plus facile de l'équilibre partiel, ce qui aurait constitué une réussite scientifique de première importance.

En dehors de l'attrait éventuel du défi que représente l'étude d'une question analytiquement plus difficile, nous voyons deux raisons pour lesquelles Turgot était amené à traiter d'un problème d'équilibre général. La première est le point de vue sur lequel il tient ferme que la monnaie est une marchandise comme les autres. Ce point de vue est crucial pour l'explication du phénomène de l'intérêt et de l'absurdité de sa réglementation. Il était donc important que dans l'exposé logique des *Réflexions* la question de la détermination des valeurs d'échange soit résolue avant l'étude de la monnaie. La deuxième raison est que Turgot veut établir de façon claire une propriété normative de l'équilibre, à savoir qu'il y a un gain mutuel à l'échange. C'est un thème qui court dans toute son oeuvre et que Turgot ne manque pas de rappeler chaque fois qu'il en a l'occasion.

Dans le projet d'article, obscur et fascinant, que Turgot écrivit vers 1769, intitulé *Valeurs et Monnaies*, il essaie de présenter un exposé systématique de sa théorie de la valeur. L'un des points intéressants -et qui, nous semble-t-il n'a pas été suffisamment noté- est que l'on y trouve ce que nous appellerions aujourd'hui un "modèle avec production". Certes, il s'agit d'un cas très particulier: un seul agent produisant par son travail différents biens qu'il consomme, mais ce modèle simple est encore aujourd'hui pédagogiquement utile, car il a la même structure que les modèles plus larges de l'équilibre général. Les données de base du modèle sont a) les préférences de l'individu -Turgot emploie l'expression d'"échelle de comparaison"-, b) les possibilités de production -"il (= l'individu) n'a pour se procurer la satisfaction de ses besoins qu'une mesure plus bornée ou de facultés. Chaque objet particulier de ses jouissances lui coûte

des soins, des fatigues, des travaux et au moins du temps"-. De ce problème d'allocation d'une ressource limitée à des fins concurrentes surgissent (par dualité, dirions-nous) des prix : "c'est cet emploi de ses facultés appliquées à la recherche de chaque objet qui fait la compensation de sa jouissance et pour ainsi dire le prix de l'objet." (1769, III, 87, "prix est souligné par Turgot).

Mais lorsque Turgot passe à un modèle à plusieurs agents, il abandonne le modèle avec production pour ne plus étudier qu'un modèle d'échange pur. Il envisage une situation où deux individus échangent deux marchandises. Le mécanisme de l'échange qu'il propose ici est sensiblement différent de celui que nous avons vu plus haut (§ XXXII des *Réflexions*) car s'agissant d'un petit nombre d'individu, Turgot ne conçoit pas une situation de marché mais une situation de marchandage, de négociation. Chaque individu fait une proposition d'échange extrême et inacceptable par l'autre, mais chacun, ayant intérêt à quelque échange, "augmentera ses offres ou diminuera ses demandes". Dans cette situation de monopole bilatéral, il est difficile d'isoler une solution particulière à l'échange. D'une façon qui nous paraît arbitraire et mal définie, Turgot affirme que le gain de l'échange est exactement le même pour chaque échangiste. Groenewegen en 1970 et Darreau en 1984 tentent des interprétations littérales, qui ne conduisent pas à la "solution" de Turgot. Le fait est que Turgot enchaine en multipliant le nombre des échangistes. Il nous semble que l'intuition de Turgot est alors que de la situation de marchandage multilatéral qui résulte de la présence d'échangistes de plus en plus nombreux doit émerger une situation de marchés telle qu'il l'a décrite dans les *Réflexions*. Cette intuition est profonde, mais force est de reconnaître qu'elle n'est qu'esquissée dans *Valeurs et Monnaies*.

Lorsque l'on a à apprécier les deux passages célèbres où Turgot distingue deux sortes de valeurs: la "valeur fondamentale" et la "valeur vénale" (Observations sur le mémoire de Saint Péru, 1767) ou "deux prix: le prix courant qui s'établit par le rapport de l'offre et de la demande, et le prix fondamental, qui pour une marchandise est ce que la chose coûte à l'ouvrier" (Lettre à Hume, 1767), il convient de se rappeler que Turgot avait à sa mémoire uniquement une modélisation d'une économie d'échange pur, le "modèle avec production" de *Valeurs et Monnaies* étant trop spécial pour guider une vision d'une économie concrète. Ces distinctions peuvent alors apparaître comme une manière un peu bancal d'introduire l'offre dans la théorie, d'une façon non modélisée. Il ne nous paraît pas évident en tout cas qu'elles aient eu pour Turgot la signification figée que l'Ecole anglaise, à la suite de Smith, devait leur donner.

Mars 1990

## Bibliographie:

### Références aux oeuvres de Turgot:

(Les références des citations sont données dans le texte avec l'indication de l'année, la tomaisson et la pagination des *Oeuvres de Turgot* éditées par G. Schelle, Paris, Alcan, 1913-23.)

- 1750 : Tableau philosophique des progrès successifs de l'esprit humain
- 1751 : Plan de deux discours sur l'histoire universelle  
Lettre à Mme de Graffigny
- 1753-4: Plan d'un ouvrage sur le commerce, la circulation et l'intérêt de l'argent, la richesse des Etats.  
Géographie Politique
- 1756 : Existence (article de l'Encyclopédie)
- 1757 : Foire (article de l'Encyclopédie)  
Fondation (article de l'Encyclopédie)
- 1759 : Eloge de Vincent de Gournay
- 1766 : Réflexions sur la formation et la distribution des richesses
- 1767 : Observations sur le Mémoire de Saint-Péray
- 1769 : Valeurs et Monnaies
- 1770 : Lettre à Mlle Julie de Lespinasse  
Lettres à l'abbé Terray sur le commerce des grains  
Mémoire sur les prêts d'argent
- 1773 : Lettre à l'abbé Terray sur la marque des fers
- 1776 : Projet d'édit de suppression des jurandes  
Edit de suppression des jurandes

### Articles et ouvrages cités:

- Bourrinet, J., "Turgot, théoricien de l'individualisme libéral", *Revue d'histoire économique et sociale*, 1965, 465-489.  
"Les prodromes de l'équilibre économique", *Revue d'économie politique*, 1966, 255-277.
- Cantillon, R., *Essai sur la nature du commerce en général*, Paris, 1755, cité d'après la réédition INED, Paris, 1952
- Darreau, P., *Harmonie et équilibre chez Turgot*, thèse, Limoges, 1984.
- Groenewegen, P.D., "A Re-appraisal of Turgot's theory of value, exchange and price determination.", *History of Political Economy*, 2, (Spring 1970), pp. 177-96  
article "Turgot", *The New Palgrave Dictionary of Economics*, London, Mac Millan, 1987
- Mill, J.S., *Principles of Political Economy*, (édition utilisée, *Collected Works of John Stuart Mill*, London, Routledge & Kegan Paul, 1965.
- Morilhat, C., *La prise de conscience du capitalisme; Economie et philosophie chez Turgot*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1988
- Romani, P.M., "Turgot et les origines de la théorie de la concurrence", in *Turgot, économiste et administrateur*, sous la direction de C. Bordes et J. Morange, Paris, PUF, 1982
- Rosanvallon, P., *Le capitalisme utopique*, Paris, Le Seuil, 1979
- Schumpeter, J.A., *History of economic analysis*, New York, Allen and Unwin, 1954;
- Walras, L., *Eléments d'économie politique pure*, édition définitive, Paris, réédition, 1952, LGDJ.

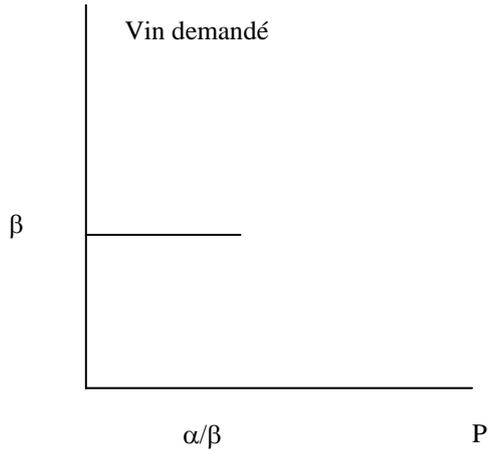


Figure 1

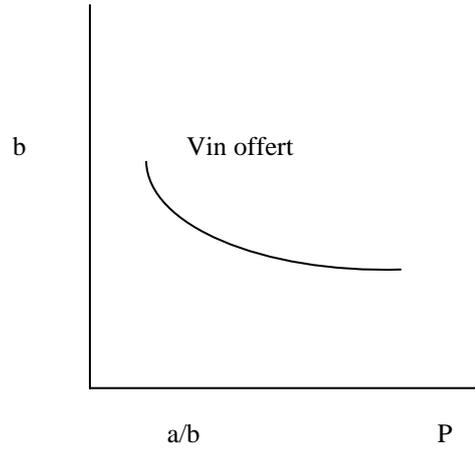


Figure 2

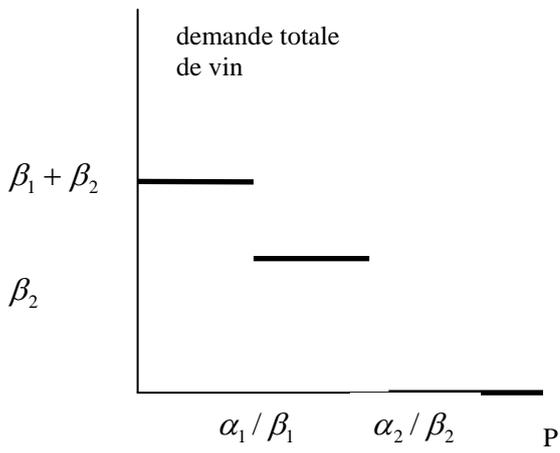


Figure 3

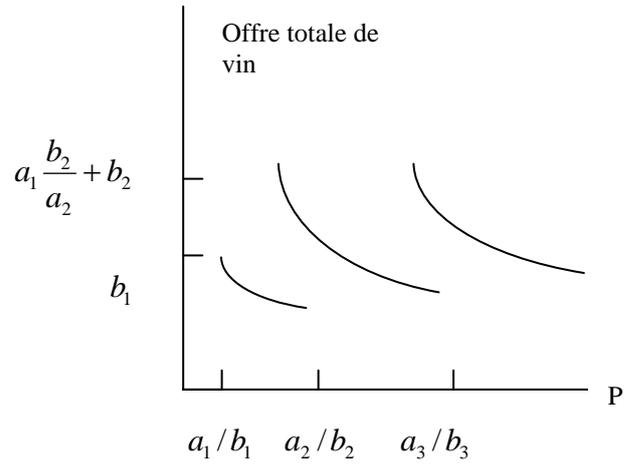


Figure 4